

Commune de Puissalicon



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11
du code général des collectivités territoriales

Séance du 06/12/2022

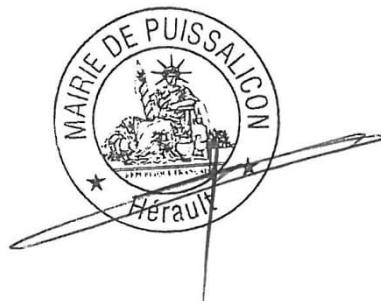
Heure : 19:00

Lieu : Salle de la Médiathèque

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 09/08/2022
2. Décision modificative n°1 du Budget primitif 2022 de la Commune
3. Attribution subvention exceptionnelle Téléthon 2022
4. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2023
5. Affectation au budget communal du produit des concessions du cimetière
6. Programmation Hérault énergies - Travaux avenue de Béziers
7. Institution du Permis de louer et modalités d'intervention
8. Non reversement de la part communale de la Taxe d'Aménagement à la CCAM
9. Rapport d'activités et CA 2021 de la CCAM
10. Renouvellement convention d'adhésion mission DPD du CDG34
11. Recensement population 2023 - Création 3 emplois d'agents recenseurs
12. Recrutement d'un agent contractuel à temps complet au service technique et d'un agent contractuel à temps non complet (TNC 20h) au service école et entretien bâtiments
13. Modification du tableau de l'effectif communal
14. Approbation du PLU et des périmètres délimités des abords (PDA) autour de la Tour Romane et du château
15. Convention d'adhésion à la médecine préventive du CDG34
16. Liste des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT et conformément à la délibération n°2020-24 du 10/06/2020
17. Questions et informations diverses

Puissalicon le 02/12/2022



Michel FARENC
Maire